

Le virus de la tristeza des agrumes (*Citrus Tristeza Virus*)

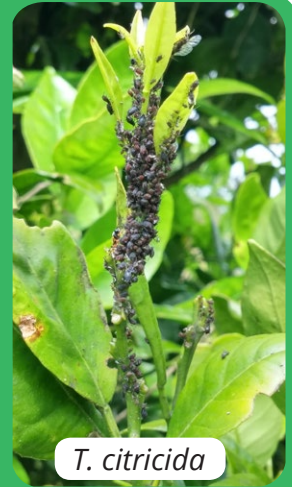
Historique et description

Le virus de la tristeza des agrumes ou CTV est causée par un virus qui se développe dans les tissus vasculaires. Il est diffusé de deux manières, soit par du matériel végétal infecté, soit par différentes espèces de pucerons (*Toxoptera citricida*, *T. aurantii*, *Aphys gossypii*, *A. spiraeicola*).

Les pucerons acquièrent le virus en quelques secondes lors d'un prélèvement de sève contaminée. Ils sont attirés par les bourgeons tendres et riches où ils se développeront en colonies abondantes.

La contamination du matériel végétal peut survenir lors du greffage ou pendant les travaux de tailles, sans désinfection des outils entre chaque arbre. Cette maladie est, comme la maladie du Huanglongbing (HLB), présente dans les vergers réunionnais depuis les années 70. Les principaux symptômes de ces 2 maladies peuvent être confondus entre eux (jaunissements des feuilles et leurs chutes précoces). Au niveau mondial, la maladie est répandue en zone tropicale sur tous les continents où elle est considérée comme dévastatrice.

Il est donc important d'analyser rapidement les arbres suspects en cas de doute, d'autant qu'il peut y avoir co-infection HLB/CTV sur les arbres âgés.



T. citricida

Symptômes

Les principaux symptômes sont le jaunissement des feuilles et l'éclaircissement en tirets des nervures (observé à contre jour), la diminution de vigueur du plant, une défoliation prononcée (chute des feuilles), un rabougrissement et dans certain cas, un dépérissement pouvant aller jusqu'à la mort brutale des arbres («Quick decline»). Ce dépérissement foudroyant est causé par une nécrose des vaisseaux conducteurs au-dessous de la zone de greffe. Ce phénomène est observé pour les arbres greffés sur du *Citrus aurantium* (Bigaradier). Sous l'écorce, des entailles ou des invaginations parfois profondes (sillons) sont visibles et caractéristiques du CTV. Les fruits, quant à eux, sont de petites calibres et de mauvaise qualité.



Jaunissement et chute des feuilles



Dépérissement brutal ou Quick decline



Éclaircissement en tirets des nervures (à contre jour)



Comparaison entre l'écorce d'une branche saine (en haut) et d'une branche malade (en bas). Présence de sillons sous l'écorce.

Évaluation du risque

La surveillance de son verger est une priorité absolue car si le verger est sain, les pucerons, quels qu'ils soient, ne transmettront pas de maladies. Les pucerons disséminent la maladie seulement s'ils se nourrissent sur un arbre malade. De plus, si ils ne sont pas régulièrement en contact avec des arbres malades, ils perdent leur pouvoir infectieux après quelques jours. Lorsqu'un arbre présente une baisse de vigueur ou commence à dépérir, il faut **immédiatement** réaliser des prélèvements pour analyse et transmettre l'échantillon à la Clinique du Végétal® (0262 49 27 15) afin de confirmer le pathogène responsable. En effet, les symptômes visibles peuvent porter à confusion avec ceux de plusieurs maladies et notamment le HLB qui est aussi à craindre dans les vergers.

Lorsqu'un arbre est confirmé positif par analyse, il est nécessaire **de le signaler** aux services compétents (DAAF, FDGDON) et de **procéder sans attendre à son élimination**. Une **surveillance rigoureuse** de la parcelle est conseillée en mettant l'accent sur les arbres mitoyens. Les mesures d'assainissement sont également à poursuivre.

Les mesures de désinfections des outils sont primordiales pour éviter la contamination des arbres sains. En effet, la taille est le mode de transmission le plus important de la maladie avant les insectes vecteurs (pucerons). De plus, l'origine des plants n'est pas à négliger car la transmission se fait également par des greffons infectés.

Moyens de gestion

- Démarrer toute plantation avec du matériel sain.
 - Privilégier des plants CAC provenant d'une pépinière agréée.
 - Maintenir un couvert végétal permanent pour conforter la faune auxiliaire qui agira contre les pucerons. En effet, plusieurs prédateurs comme les coccinelles, les syrphes, les hémérobes mais aussi des parasitoïdes naturels seront présents pour neutraliser les sources de pucerons.
 - Éliminer obligatoirement les arbres atteints afin d'éviter l'apparition d'un foyer de multiplication sur la parcelle.
 - Des portes greffes tolérants tels que le Carizo ou le Poncirus existent. Renseignez-vous auprès de votre pépiniériste.
- Un arrêté préfectoral est en projet qui définira les contours de la production de plants sains sous norme CAC et sur les mesures de gestion en cas de foyers avérés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

la DAAF, Service de l'alimentation 0262 33 36 70; la FDGDON-Réunion : 0262 45 20 00 ou 0692 28 86 02;
la Chambre d'agriculture : 0262 96 20 50